

DÉCISION DU MAIRE

23 / 083

REGLEMENT DE SINISTRE PAR LA SMACL Vol par effraction au service Jeunesse

Le Maire de la commune de Montgeron,
Conseillère régionale d'Ile-de-France

Vu l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations accordées par le Conseil municipal au Maire ;

Vu la délibération N°22/37 du Conseil municipal en date du 4 juillet 2022 relative aux délégations consenties par le Conseil municipal au Maire, et notamment le point n°8 autorisant Madame le Maire à «Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes» ;

Considérant le sinistre produit entre le 16 et le 17/11/2022 au cours duquel une armoire a été fracturée avec vol d'une console de jeux ;

Considérant que le sinistre a été déclaré à la SMACL, assureur de la commune ;

Considérant que le montant des dommages s'élève à 1 989.88 € TTC (Mille neuf cent quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-huit centimes) ;

Considérant qu'un montant de 1 000 € (Mille euros) représentant la franchise, est déduit de l'indemnité de remboursement ;

Considérant qu'un règlement par virement d'un montant de 989.88 € TTC (Neuf cent quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-huit centimes) va être adressé par la SMACL ;

DECIDE

- Article 1 :** D'accepter le virement d'indemnisation versé par la SMACL d'un montant de 989.88 € au titre des dommages survenus au service jeunesse.
- Article 2 :** D'imputer la recette correspondante sur le budget en cours au chapitre 75888 « Autres ».
- Article 3 :** Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des Services de la commune de Montgeron est chargé(e) de l'exécution de cette décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet et notifiée à(aux) l'intéressé(s)..
- Article 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Mme le Maire et/ou devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait à Montgeron, le 25 AVR. 2023



Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile de France

